

27 jan 2006 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 27 janvier 2006](#)

Carrière des agents de l'Etat

Rectification de certaines erreurs et ambiguïtés

Rectification de certaines erreurs et ambiguïtés

Sur proposition de Monsieur Christian Dupont, Ministre de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a approuvé en seconde lecture un projet d'arrêté royal modifiant certaines dispositions relatives à la carrière des agents de l'Etat. Le projet tient compte de l'avis du Conseil d'Etat. Il a fait l'objet du protocole d'accord n° 536 du 24 octobre 2005 du Comité des services publics fédéraux, communautaires et régionaux. Le projet a pour but de rectifier un certain nombre d'erreurs constatées dans plusieurs arrêtés royaux concernant la carrière du personnel de l'Etat et à lever certaines ambiguïtés.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe